

Les recherches anthropologiques belges et la biodiversité

P. DE MARET

Abstract

Tropical rainforests which constitute a large portion of the world's biodiversity continue to disappear at a frightening rate. The situation is particularly preoccupying in the Congo basin where Belgium has a long research tradition, associating in unusual ways social and natural sciences. This is also the basis of a research program of the European Union devoted to the *Future of the Rainforest Peoples*. From an anthropological perspective the notion of biodiversity appears to be very culturally oriented and closely linked to cultural diversity. This has many implications on the strategy to implement more efficiently the Convention on Biodiversity.

Résumé

Les forêts tropicales qui concentrent une part importante de la biodiversité continuent à disparaître à un rythme effrayant. La situation est particulièrement préoccupante dans le bassin du Congo où la Belgique a une longue tradition de recherche, qui associe de façon originale sciences humaines et naturelles. C'est aussi la base d'un programme de recherche de la Commission européenne intitulé *Avenir des Peuples des Forêts Tropicales*. Du point de vue anthropologique, la notion de biodiversité apparaît comme très marquée culturellement et indissociablement de la diversité culturelle. Cela a toute une série d'implications en matière de stratégie pour la mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité.

Comme nous le savons, les forêts tropicales concentrent une part très importante de la biodiversité mondiale. Ce que l'on sait sans doute moins, c'est que malgré les efforts déployés par la communauté internationale depuis Rio, elles continuent à disparaître à un rythme effrayant. La grande forêt a déjà quasiment disparu d'Asie, d'Amérique Centrale et d'Afrique de l'Ouest. Il ne reste que deux grands massifs forestiers, véritables poumons verts de notre planète, les Bassins de l'Amazone et du Congo. Tous les indicateurs à notre disposition montrent qu'ils sont aussi gravement menacés. L'exploitation des bois tropicaux s'accroît, notamment par l'arrivée de sociétés asiatiques qui, ayant déjà coupé tout ce qui pouvait l'être ailleurs, s'implantent dans la région, tirant parti comme l'a bien montré une étude du WWF Belgique pour l'Afrique Centrale des conditions politiques, de la corruption, du coût de la main d'œuvre et des facilités d'évacuation des grumes. La crise asiatique

n'aura été qu'un répit de courte durée. Les effets conjugués de la croissance démographique et de la paupérisation intensifient aussi la pression sur les deux derniers grands massifs forestiers de la planète. Le front pionnier les grignote inexorablement, la chasse les vide de leur faune, condamnant à terme leur biodiversité, car les espèces granivores et frugivores jouent un rôle crucial dans la dissémination des graines, parfois comme dans le cas de l'éléphant sur des distances considérables.

De l'Amazone et du Congo, c'est ce dernier massif qui proportionnellement est le plus menacé. En effet si les surfaces déboisées annuellement sont plus importantes en Amérique du Sud, ce massif étant plus grand, la proportion défrichée annuellement y est plus faible que dans le bassin du Congo. L'analyse des données satellitaires ne laisse pas d'être extrêmement préoccupante. Au Cameroun, en Centrafrique, en Guinée Equatoriale, au Gabon, dans les deux Congo, la forêt est de plus en plus morcelée, exploitée. Malgré tous les efforts déployés en faveur de la conservation, il faut bien constater que les crises militaro-politiques qui affectent plusieurs des pays de la région s'avèrent jusqu'à présent parfois plus efficaces, en tous les cas face à l'exploitation forestière. Ce n'est pas le moindre paradoxe de la situation.

La Belgique a longtemps joué un rôle prépondérant en matière de connaissance et de conservation de la biodiversité en Afrique Centrale. L'Institut royal des Sciences naturelles, le Musée royal de l'Afrique centrale, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, nos Universités en témoignent, tout comme l'Institut des parcs Nationaux du Congo ou les centres de recherche de Lwiro et de Yangambi, vestiges toujours debout de l'IRSAC et de l'INEAC. Le livre et le film "Les Seigneurs de la forêt" du grand cinéaste Henri STORCK décédé il y a peu, voulu et réalisé par le Roi Léopold III et la Fondation Internationale Scientifique, en sont le témoignage emblématique. Comme l'écrivait en 1958 de façon prémonitoire Sa Majesté le Roi Léopold III dans la dédicace de cet ouvrage: "En présence de l'évolution si rapide du monde actuel, il m'a paru désirable de fixer par l'image et par le son les survivances du Congo millénaire. La communion de l'homme de la forêt avec la nature qu'il respecte

constitue pour nous une grande leçon et un héritage spirituel.”

Malheureusement, la période troublée qui suit l'indépendance du Congo et qui perdure jusqu'à aujourd'hui, a vu une diminution progressive des activités scientifiques belges en et à propos de l'Afrique Centrale, de ses forêts et de ses peuples. Même si nous possédons encore en la matière un certain nombre de compétences, il est navrant de constater qu'elles se trouvent dispersées, souvent démunies. Rien en Belgique d'équivalent au grand programme "Tropenbos" que nos voisins du Nord ont monté en quelques années alors qu'ils n'avaient pas notre longue expérience de recherches dans ce domaine.

Notre pays a une responsabilité et conserve de nombreux atouts en ce qui concerne l'Afrique Centrale, réserve de biodiversité essentiellement au niveau mondial et gravement menacée. Il y a là un défi à relever. Puisse ce colloque consacré à "La Belgique et le défi de la biodiversité" être l'occasion d'une initiative fédératrice et fédérale en la matière!

Outre son ancienneté et sa qualité, une autre des caractéristiques de la recherche belge sur les forêts tropicales c'est d'avoir associé très tôt sciences naturelles et humaines. L'ouvrage "Les Seigneurs de la forêt" illustre bien cette démarche et insiste d'emblée sur la collaboration entre ethnologues et zoologues en vue "d'observer un temps menacé d'être révolu et d'en recueillir l'ultime témoignage".

C'est assez logiquement que la Commission européenne, DGXI Environnement, héritière de cette tradition, a décidé, pour répondre à un souhait du Parlement européen, de nous confier d'abord, avec quelques collègues de pays voisins, un rapport sur la "Situation des peuples des forêts denses humides" (BAHUCHET & DE MARET, 1994). Les informations, les critiques, les suggestions et les recommandations qu'il contenait ont abouti au lancement, en 1994, d'un vaste programme intitulé "Avenir des Peuples des Forêts Tropicales (APFT)", financé sur la ligne Forêts tropicales de la Commission européenne, ligne gérée conjointement par les DG I, VIII et XI. Ce programme, dont la phase actuelle s'achève l'an prochain, vise à mieux faire prendre en considération les populations des forêts tropicales dans les efforts déployés en vue de la conservation. Car les échecs que l'on connaît en matière de préservation des écosystèmes tropicaux s'expliquent souvent par une méconnaissance du facteur humain.

Réciproquement, une meilleure information sur les enjeux permet aux populations de réfléchir en connaissance de cause sur les choix qui engagent leur avenir, et de devenir ainsi des partenaires à part entière dans la définition de stratégies qui les concernent au premier chef.

APFT est un consortium d'institutions publiques européennes. Piloté par l'ULB, il regroupe aussi en Belgique la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, en France l'IRD (ex-Orstom) et le CNRS et, en Angleterre

l'Université du Kent à Canterbury, ainsi que de très nombreuses autres équipes dans les pays ACP (au Cameroun, Gabon, Congo, RD Congo, Guyane, Guyana, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu), soit plus d'une centaine de chercheurs européens et ACP dont beaucoup viennent de passer plusieurs années parmi les populations. APFT vise à la fois un travail comparatif à partir de données recueillies sur divers continents et un travail interdisciplinaire. Sont ainsi associés autour des anthropologues différents spécialistes de sciences humaines et naturelles.

APFT vise ainsi à:

Comprendre

- comprendre le rôle des populations dans l'écosystème;
- replacer les enjeux de la conservation dans le contexte national, régional, voire global (impact de la paupérisation, croissance urbaine, exploitation forestière, etc.);
- intégrer le facteur temporel dans la perspective d'un développement durable.

Conseiller

- soutenir les programmes de conservation et plus particulièrement la gestion des aires protégées;
- fournir des expertises ponctuelles à la Commission européenne et à d'autres opérateurs;
- appuyer les autres projets de conservation et de gestion de la Commission européenne (ECOFAC, Forêts Communautaires, CUREF, etc.).

Tester

- tester au niveau local les mesures envisageables pour améliorer la situation actuelle;
- surveiller en continu l'impact des actions en cours au niveau micro- et macro-social (nutrition, psychologie, réseaux associatifs, etc.).

Coordonner

- impliquer les habitants dans les actions de conservation et de développement durable en forêt tropicale;
- développer l'expertise locale et les réseaux de chercheurs dans et entre les pays concernés;
- renforcer l'expertise européenne et les collaborations entre institutions.

Informier

- constituer et gérer une banque de données sur les populations des forêts tropicales;
- sensibiliser les décideurs tant au Nord qu'au Sud à l'importance du facteur humain;
- aider à l'information des populations concernées.

Sommairement, je voudrais, sur base des recherches menées par les chercheurs APFT, tenter de synthétiser l'état de nos réflexions en matière de biodiversité. En commen-

çant par quelques remarques sur la notion de biodiversité en général.

Comme un iceberg dont la majeure partie est immergée, la plus grande part de la biodiversité reste cachée; c'est du point de vue scientifique un concept bizarre puisqu'il est quantitatif tout en étant difficilement quantifiable (GUYER & RICHARDS, 1996). On estime à 1,5 million les espèces connues et de 5 à 30 millions les espèces encore à découvrir (PRIMACK, 1993).

Le corollaire de cette évaluation est que la plupart des espèces inconnues sont probablement des insectes des forêts tropicales humides qui, il faut le reconnaître, intéressent peu les scientifiques. Une analyse du nombre d'articles spécialisés répertoriés par le "Zoological Record" en 1995 montre que la pression de la recherche varie considérablement d'une classe à l'autre. Elle est 250 fois supérieure pour les vertébrés que pour les insectes, proportionnellement aux nombres d'espèces (MOESCHLER, 1996). De même un ouvrage de l'UICN "Vanishing animals" (BEMIRSCHKE, 1986) consacre 5 chapitres à des mammifères menacés, 3 à des oiseaux et 1 aux insectes. Tout indique que plus on fait dans la vulgarisation plus les seuls animaux qui retiennent l'attention sont ceux proches de l'homme. Et si on s'intéresse aux insectes, ce sont les papillons et les coccinelles; si c'est aux fleurs ce sont les orchidées. Phénoménologiquement, ou cognitivement si vous préférez, les insectes sont regroupés sans beaucoup de discernement à une extrémité de la biodiversité même si leur nombre estimé est invoqué pour illustrer la biodiversité des forêts tropicales! A l'opposé des insectes dans le spectre du vivant, les êtres humains interfèrent aussi avec cette zone mal connue appelée biodiversité. Les conservationnistes en sont bien conscients mais comme les insectes, le facteur humain n'a pendant longtemps guère retenu leur attention (GUYER & RICHARDS, 1996). Pourtant les estimations sur la biodiversité qui reste potentiellement à découvrir dans telle ou telle région sont souvent dérivées des informations sur tel ou tel type de zone écologique. Classiquement en biologie, on oppose les habitats qui n'ont pas été touchés par l'activité humaine (forêt vierge, forêt primaire) et ceux modifiés par l'homme. D'un point de vue très néo-malthusien, l'accroissement démographique, qui cause une perte d'habitat naturel, est perçu comme la plus grande menace pour la diversité des espèces dans le monde actuel. Mais, si on se préoccupe du passé de ces forêts soi disant vierges, on se rend compte qu'elles ne le sont plus en fait depuis bien longtemps. C'est comme archéologue que j'ai commencé à m'intéresser à ces régions, et il est rare de ne pas trouver des indices d'occupation humaine ancienne, même dans les endroits les plus impenétrables des forêts équatoriales. D'où l'importance croissante de la notion de paysage, c'est-à-dire le territoire tel qu'il est compris dans et à travers l'imagination humaine et transformé par la gestion de l'être humain (GUYER & RICHARDS, 1996). L'estimation de la biodiversité est donc très tributaire d'une opposition manichéenne mais peu réaliste entre la nature vierge ou anthropisée. Il faut instaurer un débat sur ce que la biodiversité doit et

peut signifier. Face aux crises, les responsables de la conservation, comme d'autres milieux qui ce sont fait une spécialité des secours d'urgence, ne peuvent faire l'économie d'une analyse sérieuse et rigoureuse de leurs objectifs à moyen et à long terme. Que ne savons-nous pas? Que voulons-nous savoir à propos de la diversité biologique et culturelle (GUYER & RICHARDS, 1996)?

Quel est le regard anthropologique sur la biodiversité?

La biodiversité est d'abord une notion très culturelle

L'organisation des rapports pratiques et symboliques entre nature et culture est une préoccupation, une articulation fondamentale dans les systèmes de pensée de toutes les sociétés, de la plus sauvage "dans le sens étymologique de sylvestre" à la plus citadine, de la plus traditionnelle à la plus moderne. D'une certaine façon l'homme vit toujours avec la "nature en tête", l'idée que les êtres humains se font de la nature est toujours culturelle (GONSETH *et al.*, 1996). Depuis le début, le terme de biodiversité est autant politique que biologique (WILSON, 1992 ; GUYER & RICHARDS, 1996). Le terme est d'ailleurs suffisamment vague pour permettre toute une série d'interprétations et d'applications que ne clarifie guère l'article 2 de la Convention sur la biodiversité.

Le concept de biodiversité s'est révélé très mobilisateur face à une situation de crise, comme en témoignent la convention et ce colloque. Son application, sa mise en œuvre nécessitent par contre une analyse fine de ses présupposés scientifiques, idéologiques, romantiques, culturels et cognitifs, si l'on veut par exemple que nos préoccupations en la matière soient adoptées, relayées par les responsables et les populations des contrées concernées. Cela dit, il faut aussi être conscient du paradoxe qui veut que plus les hommes parlent de protéger leur environnement, plus les liens qu'ils entretiennent avec lui sont distendus. Politiquement les partis Ecolo en Europe ont une base plus citadine que rurale, et inversement pour le parti des Chasseurs et des Pêcheurs en France.

De quelles connaissances de la biodiversité parlons-nous?

Le milieu et l'anthropologue

L'anthropologue approche la biodiversité au niveau des rapports que les populations entretiennent avec le milieu. Ils sont de trois ordres comme le dit Françoise GRENAND (GRENAND & GRENAND, 1998):

- "le milieu tel qu'il existe, mais qui peut changer: on le détruit, on le conserve, dans tous les cas on le façonne;
- le milieu tel qu'il est pensé: la manière dont on le nomme, dont on le classe, les représentations qu'on s'en forge;
- le milieu tel qu'il est utilisé: l'usage qu'on en fait, les pratiques qui y sont associées."

Faisons un peu de sociologie de la connaissance: quels sont les rapports entre les connaissances scientifiques et les connaissances indigènes ?

Une des bases de la démarche d'APFT est d'avoir favorisé l'approche interdisciplinaire et les synergies entre sciences naturelle et humaine. Plutôt qu'opposer de façon stérile et arbitraire connaissances scientifiques et indigènes, il faut examiner quel type de connaissances les biologistes et les indigènes ont. La connaissance scientifique n'est pas, par essence, supérieure à la connaissance locale. Comment les concilier? Comment les faire collaborer à la délimitation et à l'inventaire de ce qui est connu en matière de biodiversité? Comment les faire collaborer à la gestion de ce patrimoine commun? Comment traduire les concepts des uns et des autres? Comment les faire "se comprendre" dans le sens étymologique du mot, quand on sait que la coupure entre nature et culture est loin de se faire de la même façon dans toutes les sociétés et évolue au cours du temps? Ces connaissances indigènes existent dans un contexte social, elles sont socialement distribuées. Tout le monde n'a pas la même connaissance (différence entre hommes et femmes par exemple) (ELLEN, à paraître). Ces connaissances sont menacées, leur transmission aux jeunes générations est en train de périliter rapidement. Il y a là une opération de sauvetage à entreprendre d'urgence. Enfin, les connaissances locales ont le gros avantage d'être justement locales. Elles sont bien adaptées à un milieu particulier, elles réduisent la dépendance face à des techniques importées (ELLEN, à paraître).

Milieu naturel ou paysage culturel?

Les zones de forêt qui, d'une façon ou de l'autre, n'ont pas été touchées par l'homme sont désormais l'exception et la biodiversité est donc devenue rarement purement naturelle. On a donc à faire, à divers degrés, à des paysages, modifiés par l'homme. Il faut les traiter en tant que tels. Les pratiques indigènes d'agriculture itinérante sur brûlis et d'arboriculture ont souvent créé ou recréé des forêts plutôt que les avoir détruites et elles ont contribué à enrichir leur biodiversité. Les stratégies d'exploitation du milieu développées par les populations sont souvent attentives aux variations écologiques et ont eu un impact à long terme, créant des biotopes contrastés, accroissant, jusqu'à un certain point, la densité de certaines plantes ou de certains animaux. Les peuples des forêts tropicales ont beaucoup de mécanismes traditionnels pour protéger, réguler et exploiter de façon durable les ressources naturelles.

Diversité naturelle et diversité culturelle sont liées

La biodiversité en un point, sa connaissance et son usage sont inextricablement liés : ils ont co-évolué (ELLEN, à paraître). Les phénomènes qui détruisent et réduisent la diversité biologique et la diversité culturelle, avec toutes leurs conséquences, sont similaires (MC KEY, à paraître). Là où les techniques traditionnelles de subsistance et de gestion de l'environnement ont été altérées ou détruites, les langues locales perdues ou fortement acculturées, la

connaissance de la biodiversité diminue et avec elle les façons de l'identifier et de la maintenir (ELLEN, à paraître). Par conséquent, ceux qui sont concernés par la perte de la biodiversité ou de la diversité culturelle devraient donc objectivement être des alliés face à ces menaces.

Un domaine négligé : l'agrodiversité

La tendance a été de négliger la biodiversité là où elle est la plus accessible, dans les champs et dans les jardins. Ce que certains appellent dorénavant l'agrodiversité. La biodiversité créée par l'homme parmi les plantes domestiques est la partie de la biodiversité qui a la plus grande valeur économique, prouvée ou potentielle:

- d'abord parce que les variétés traditionnelles, à côté des variétés sauvages de ces cultivars, constitue un réservoir de ressources génétiques;
- ensuite parce que comme la biodiversité contribue, à d'autres niveaux, au fonctionnement de l'écosystème, la diversité génétique intra-spécifique améliore le fonctionnement du système agricole traditionnel, par exemple en diversifiant la résistance face à des oscillations climatiques imprévisibles (MC KEY, à paraître).

A la différence de la biodiversité sauvage, cette forme de biodiversité, et notamment les processus qui génèrent et maintiennent cette diversité, a attiré peu de recherche. C'est surtout vrai pour les plantes propagées par bouturage, essentielles dans les agro-systèmes des forêts tropicales, comme le manioc, la banane, ou la patate douce. La Belgique joue un rôle important dans leur conservation *ex situ* (pour les bananiers, cf. le centre INIBAP de la KUL). Mais il est aussi important de les conserver *in situ* ce qui permet de garder vivantes toute la dynamique et toutes les pratiques culturelles, dans les deux sens du terme, qui les concernent. L'analyse comparée des agricultures sur brûlis dans les forêts tropicales des différents continents montre que ce sont des agricultures plurielles (DOUNIAS, à paraître):

- diversité de mise en œuvre à travers le monde;
- diversité des pratiques culturelles: diversité des parcelles, diversité du matériel végétal cultivé, diversité au sein du continuum "sauvage-cultivé", diversité des associations culturales, diversité des rotations agricoles, diversité de l'organisation spatiale du terroir, diversité des finalités de production (agrément, consommation, production, rente), diversité des autres activités de production indissociables de l'agriculture.

Voyons donc ce que tout tout cela implique comme stratégies de conservation?

D'abord le facteur humain est crucial et incontournable

Il nécessite un travail en profondeur. Trop souvent sous prétexte de le prendre en compte, on se livre à une étude d'évaluation rapide (Rapid Appraisal) du type "Quick and Dirty". Cela ne suffit pas. Il faut se méfier des idées toutes faites, simplificatrices, sur par exemple, la soi-disant sagesse écologique des populations concernées.

Agir sur le social est difficile. Il faut souvent encadrer, accompagner les changements par une interaction continue entre les différentes parties. Par leur fonction, les anthropologues sont bien placés pour jouer un rôle déterminant. En Belgique, nos universités, nos musées et instituts ont des spécialistes en la matière, héritiers pour l'Afrique Centrale d'une longue tradition.

Les diversités biologiques et culturelles sont liées

Elles interagissent depuis longtemps et ce qui menace l'une menace l'autre. Les efforts en leur faveur doivent être mieux coordonnés.

L'idée de conservation ne doit pas être imposée

Le concept de conservation, de protection de la biodiversité est étranger aux populations locales. Ils ne font pas la distinction souvent artificielle entre zone anthropisée et zone soi-disant "vierge". Ils comprennent encore moins pourquoi on leur interdit soudain l'accès à leur territoire ancestral. C'est d'autant plus mal reçu que cela se fait à l'initiative de gens étrangers à la région. Il en résulte de la part des populations un sentiment de spoliation et assez vite un désir de revanche, qui explique par exemple pourquoi beaucoup de gorilles sont tués. Un des défis est de faire adopter nos préoccupations par les populations (MC KEY, à paraître). Pour cela il faut prendre le temps d'expliquer, de convaincre, de trouver des alternatives aux besoins des gens.

L'anthropologie peut faciliter la communication et le dialogue

L'anthropologue peut se faire l'interprète des populations et des conservationnistes. Il peut contribuer à la formulation d'objectifs réalistes, compréhensibles, voire acceptables et acceptés de tous.

Il faut réévaluer l'impact de:

l'agriculture itinérante sur brûlis: pratiquée depuis des millénaires, elle n'est pas, sauf en cas d'intensification liée à des concentrations artificielles de populations, responsable de la déforestation. Au contraire elle participe à des processus dynamiques complexes et contribue à la biodiversité (DOUNIAS, à paraître; MC KEY, à paraître);

- la chasse: la biodiversité n'est pas un nombre statique d'espèces, mais un processus évolutif qui a créé la diversité, et des interactions écologiques qui lient les communautés et maintiennent la diversité. L'homme a depuis des temps immémoriaux joué un rôle dans ces processus et y a donc contribué (MC KEY, à paraître). La modernité, la croissance démographique, la pauvreté peuvent changer son rôle. Ainsi en Afrique centrale, la surexploitation de la faune pour nourrir les masses urbaines paupérisées vide les forêts de ses espèces clés, et s'il reste encore quelques éléphants, on peut considérer ses forêts comme écologiquement détruites, même si les arbres persisteront encore pendant des siècles (TREFON & DE MARET, à paraître);
- l'impact des villes: une meilleure compréhension des dynamiques urbaines est nécessaire pour améliorer les

efforts de conservation de la nature, de développement rural et d'aménagement du territoire en Afrique Centrale (TREFON, à paraître).

L'extraction des produits non ligneux est souvent présentée comme une alternative économique à la déforestation. Mais ici aussi, la récolte de ces produits comme les noix, les écorces, le rotin peuvent détruire rapidement ces ressources. Nous manquons cruellement de données sur leur exploitation durable.

Intégrer les systèmes agro-écologiques tropicaux dans les stratégies de conservation (MC KEY, à paraître):

- il ne suffit pas de concentrer les efforts de conservation sur quelques réserves soigneusement protégées et localisées judicieusement dans des zones où il y a des "points chauds", des "hot spots" d'endémisme;
- des zones isolées risquent de n'être qu'un refuge provisoire, surtout en cas de changement climatique. Une stratégie basée uniquement sur des zones protégées risque d'être une protection illusoire pour la biodiversité;
- il faut rester attentif aux zones intermédiaires, dont les agro-écosystèmes qui les occupent sont riches en habitats pour la biodiversité et peuvent servir de couloir entre des zones de protection intégrale;
- la culture itinérante sur brûlis avec sa mosaïque de végétation à des stades différents produit probablement plus de l'hétérogénéité en matière d'habitat qu'un système d'agroforesterie permanent. Clairement, il faut mieux l'étudier.

Il faut intégrer connaissances scientifiques et connaissances indigènes (ELLEN, à paraître):

- les connaissances locales sont souvent essentielles pour déterminer rapidement ce qu'il y a qui vaut la peine d'être conservé;
- pour être efficace concrètement sur le terrain, le défi est d'intégrer les connaissances scientifiques globales aux connaissances indigènes locales;
- enfin, la convention sur la biodiversité fait une large place à l'exploitation des ressources génétiques et aux droits de propriété qui y sont relatifs. J'en ai peu parlé, car sur le fond, on ne peut qu'être d'accord avec les droits de propriété intellectuelle réclamés par les porteurs de parole des peuples indigènes. Sur la forme, le problème est complexe (FRIEDBERG, 1999). De nombreuses populations de par le monde ont constaté les propriétés de telle ou telle plante, laquelle doit en toucher les bénéfices (GRENAND & GRENAND, 1998)? Ne faudrait-il pas faire un fonds collectif?

C'est un vaste et difficile débat qui touche aussi bien à la notion de propriété qu'à la fameuse notion d'exception culturelle.

En conclusion, les implications culturelles de la Convention sur la biodiversité méritent de retenir plus l'attention qu'elles ne l'ont fait jusqu'à présent. Grâce à la Commis-

sion européenne et à la Coopération Internationale, la Belgique joue un rôle de pionnier en la matière. Comme en matière de stratégie de conservation, le défi est local. Comment donner une meilleure assise au niveau de notre pays à cet aspect négligé de la sauvegarde de la biodiversité?

Références

- BAHUCHET, S. & MARET, P. DE (Eds), 1994. Situation des peuples des forêts denses humides. Luxembourg, Office des publications.
- BENIRSCHKE, K., 1986. Vanishing animals. New York, Berlin, Heidelberg, London, Paris: Springer-Verlag.
- BOLLE, J., 1958. Les seigneurs de la forêt. Bruxelles, Fondation Internationale Scientifique.
- DOUNIAS, E., à paraître. La diversité des agricultures Itinérantes sur brûlis. APFT Rapport final, Bruxelles.
- ELLEN, R., à paraître. Local environmental knowledge. APFT Rapport final, Bruxelles.
- FLEURY, M. & PONCY, O. (Eds), 1998. Conserver, gérer la biodiversité Quelle stratégie pour la Guyane? JATBA, Revue d'Ethnobiologie, 40, 1-2.
- FRIEDBERG, C., 1999. Les droits de propriété intellectuelle et la biodiversité: le point de vue d'une anthropologue. *Natures, Sciences, Sociétés*, 7, 3: 45-52.
- GONSETH, M.-O., HAINARD, J. & KAEHR, R. (Eds), 1996. *Natures en tête*. Neuchâtel, Musée d'Etnographie.
- GRENAND, F. & GRENAND, P., 1998. Les anthropologues face à la biodiversité. *Natures, Sciences, Sociétés*, 6, 2 : 43-49.
- GUYER, J. & RICHARDS, P., 1996. The invention of biodiversity: social perspectives on the management of biological variety in Africa. *Africa*, 66, 1: 1-13.
- MC KEY, D., à paraître. Tropical forest peoples and biodiversity. APFT Rapport final, Bruxelles.
- MOESCHLER, P., 1996. L'animal fait signe. In: GONSETH, M.-O., HAINARD, J. & KAEHR, R., *Natures en tête*. Neuchâtel, Musée d'Etnographie: 207-224.
- PRIMACK, R., 1993. *Essential of conservation biology*. Sunderland, Ma, Sinauer Associates.
- TREFON, T., à paraître. Forest-City Relations. APFT Rapport final, Bruxelles.
- TREFON, T. & MARET, P. DE, à paraître. Snack Nature dans les Villes d'Afrique Centrale. In: D. BLEY *et al.* (Eds), *L'homme et la forêt tropicale*. Travaux de la Société d'Ecologie Humaine, Châteauneuf de Grasse, Editions de Bergier.
- WILSON, E. O., 1992. *The diversity of life*. Cambridge, Mass, Harvard University Press.

Pierre DE MARET
Centre d'Anthropologie Culturelle
Université Libre de Bruxelles
Avenue F.D. Roosevelt 50
1050 Bruxelles